Conseil municipal d'installation - REPORTE

Samedi 21 mars, dès 10 heures

Les impératifs démocratiques les plus élémentaires commandent que les séances du conseil municipal soient publiques. Toutefois, dans le contexte actuel, le Conseil Municipal d’installation du **samedi 21 mars, 10 heures, sera à huis clos**.

Le Conseil Municipal d’installation a pour objet de désigner votre Maire et ses Adjoints. Une retransmission **en direct sur notre page Facebook et sur notre site internet** sera assurée pour que vous puissiez assister à ce moment citoyen depuis chez vous.

Coordonnées

Hôtel de Ville
1 Place Pierre Bérégovoy
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Lettre Installation Conseil Municipal